Pratiques & Humanités

Numéro 12
Octobre 2022

MIGRATION ET DEPLACEMENTS – FRANCE

Les femmes exilées face au déni de droits et aux violences genrées

Le durcissement des conditions matérielles d'accueil des réfugiés et la rigidité administrative touchent particulièrement les femmes exilées, soumises aux risques de violences sexuelles et de genre.

© Marcelo Renda

Nina SAHRAOUI, sociologue, mène actuellement le projet de recherche Marie Sklodowska-Curie CYBERGEN au GTM-CRESPPA (CNRS). Ses recherches s'inscrivent au croisement de la sociologie des migrations, du genre et de la santé. Parmi ses publications récentes : les ouvrages *Borders across Healthcare* (Berghahn Books, 2020) et *Racialised Care Workers and European Older-Age Care* (Palgrave, 2019), ainsi que des articles dans les revues *Journal of Ethnic and Migration Studies, Society and Space* et *Social Policy and Society.*

Les contextes et enjeux humanitaires et sociaux

Les femmes représentent 51% des immigrés en France[1] et 32,5% des primo-demandeurs d'asile[2]. En avril 2019, le décès d'une exilée dans un campement du quartier de La Chapelle à Paris est venu rappeler les périls qu'elles encourent. Quelques jours plus tard, 17 associations et collectifs citoyens ont fait grève afin d'interpeller gouvernement et opinion publique sur la dégradation des conditions de vie des migrants sans papiers en Ile-de-France. Une mobilisation qui témoigne du rôle croissant que ces organisations doivent jouer dans l'accueil des personnes exilées, de l'aide alimentaire à l'accompagnement dans les démarches administratives via de multiples initiatives visant à l'insertion sociale.

Les arrivées de l'été 2015, décrites dans les médias européens comme une « crise migratoire », révèlent surtout une « crise de l'accueil »[3]. Les associations constatent sur le terrain que, depuis sept ans, les démantèlements des camps éparpillés à Paris ont invisibilisé les exilés et le dénuement matériel auquel ils sont confrontés. Les femmes sont en première ligne de ce non-accueil : sans hébergement ni ressources elles sont particulièrement vulnérables, notamment au risque de violences sexuelles et de genre.

1. Beauchemin, C., Borrel C. et Régnard C. Les immigrés en France: en majorité des femmes. *Population & Sociétés,* 2013, Numéro 502.

2. OFPRA, Rapport d'activité 2019, 2020, URL : https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport_dactivite_2019.pdf

3.Freedman, J., Violences de genre et « crise » des réfugié•e•s en Europe, *Mouvements /1*, 2018, n° 93, p. 60-65.

Les objectifs de la recherche

Les violences auxquelles les femmes sont confrontées sur les routes de l'exil sont de plus en plus documentées. La « sécurisation » des frontières, en augmentant la dépendance des migrants aux passeurs, accroît le risque d'agressions et de sexe transactionnel pour les femmes. La question des violences sexuelles et de genre dans les contextes du « premier accueil » en France a toutefois fait l'objet de moins de recherches, même si en 2018 un rapport de l'association France Terre d'Asile avait mis en avant l'omniprésence de ce risque dans les expériences des femmes demandeuses d'asile[1].

Le choix d'une approche genrée dans cette recherche permet d'éclairer les défis particuliers rencontrés par les exilées à partir du constat des inégalités spécifiques auxquelles les femmes sont confrontées. Cette recherche vise à comprendre comment la vulnérabilité des personnes migrantes est socialement produite à travers l'enchevêtrement de différentes formes de domination. Elle s'attache notamment à étudier comment le régime d'asile et les modalités d'accueil (ou de non-accueil) produisent des formes genrées de violences.

1. Bautista cosa, O., *Les violences à l'égard des femmes demandeuses d'asile et refugiées en France,* 2018, Paris: France Terre d'Asile. URL : https://www.france-terre-asile.org/images/stories/publications/pdf/violences-a-egard-femmes-demandeuses-asile-et-refugiees-en-france.pdf

Partenaires de la recherche

Remplacer le texte par : « Cette recherche a été menée en 2020 avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif et de la Fondation Croix-Rouge française.

FONDATION croix-rouge française
Pour la recherche humanitaire et sociale

Comment la violence institutionnelle aggrave les violences sexuelles et genrées ?

« Je ne savais pas que les gens dormaient dehors en France », dit Inaya, militante qui a fui la répression politique en Guinée Conakry. Sa première nuit en Ile-de-France, Inaya la passe à la Gare du Nord. Elle appelle le 115 mais personne ne décroche. Elle se fait voler sa valise. Le lendemain elle réussit à avoir quelqu'un au téléphone mais on l'informe qu'il n'y a pas de place. Elle vit comme un choc sa situation de rue en France : *« Ici c'est pire car on ne s'y attend pas. »* Survivre à des conditions matérielles très difficiles, Inaya y a été confrontée tout au long de son parcours, tout en gardant l'espoir d'une amélioration significative une fois qu'il lui aura été possible de déposer sa demande d'asile. Ainsi, Inaya avait passé plusieurs mois dans des campements en forêt au Nord du Maroc, puis dans l'enclave espagnole de Melilla où elle a été hébergée dans un centre aux chambres collectives (7 personnes se trouvaient dans la sienne) et à la réglementation stricte[1]: *« Je pensais qu'en France j'allais avoir ça au moins, quelque chose comme un CETI [Centre de séjour temporaire pour migrants] »*. Mais elle se retrouve à la rue pendant de longues semaines et n'obtient une place en CHUM qu'au bout de 6 mois, alors qu'elle est déjà dans un état de grossesse avancée.

© Muhammad Taha Ibrahim

Les dimensions institutionnelles des violences

Plusieurs associations interrogées constatent que les femmes exilées rencontrent de vraies difficultés à joindre le numéro de téléphone indiqué pour la première prise de rendez-vous en Préfecture. S'ajoute à cette difficulté logistique et financière (coût de l'appel), celle de devoir rédiger son récit en français dans un délai de 3 semaines. Pour certaines femmes qui ne parlent pas français ou ne savent pas écrire et ne bénéficient pas d'un accompagnement, cette vulnérabilité face à l'institution engendre des situations de sexe transactionnel. Une juriste à France Terre d'Asile explique : *« Dans quelles conditions le récit a-t-il été écrit ? On pose cette question et on comprend que de plus en plus de femmes ont dû coucher contre le récit (…) Il y a des personnes qui proposent cette aide contre relations sexuelles »*. Les associations constatent également que ce délai applicable à toutes et tous sans aucune évaluation psychologique, est très court pour des femmes qui ont subi des violences sexuelles et de genre. Il est dans ces conditions très difficile de pouvoir écrire son histoire avec le degré de détails et de cohérence exigé par la procédure d'asile.

C'est le cas d'Aissata, originaire du Mali, qui souhaite demander l'asile en France pour échapper aux persécutions subies au pays à cause de son orientation sexuelle, elle raconte son désarroi : *« J'avais 21 jours pour écrire l'histoire. J'étais embrouillée dans ma tête. J'ai expliqué, la personne a écrit à sa manière sans relire avant d'envoyer, il l'a fait sur place et il a envoyé. C'était un peu vite. (..) Au moment où je disais l'histoire j'avais plein de choses dans la tête mais que 21 jours pour l'envoyer »*. Les difficultés matérielles des premières semaines et son mal-être psychologique ont diminué sa capacité à exprimer les raisons de son départ et raconter son vécu de manière précise.

Les soignants face à l'abandon social

Les espaces de soins sont devenus le dernier recours des exilées pour se mettre à l'abri, et parfois pouvoir accéder à d'autres formes d'accompagnement. Face au manque crucial d'hébergement et à la fréquente absence de réponse du 115, plusieurs associations constatent que les hôpitaux, et notamment les maternités, deviennent l'ultime refuge des femmes enceintes ou ayant récemment accouché. Un membre d'une association explique ainsi conseiller à certaines femmes de se rendre dans les salles d'attente des hôpitaux : *« Devoir dire à une femme d'aller se reposer dans les halls d'attente des hôpitaux, c'est pas une fierté. Mais au moins il y a un agent de sécurité. Elle ne va pas se reposer très bien mais au moins son intégrité physique est protégée. »*

© Cottonbro

Les soignants sont amenés à jouer un rôle de médiateurs. Ils décrochent leurs téléphones pour appeler le 115 et orientent les patientes vers des associations. Quand Yasmine arrive en France après les quatre années de périple qui ont suivi sa fuite de la Côte d'Ivoire, elle se retrouve à la rue. En quittant son pays avec ses sœurs pour les protéger de l'excision que leur oncle exigeait et qu'elle a elle-même subie, elle ne pensait pas aller en Europe. D'abord réfugiée au Maroc, elle a dû en partir quand leur oncle finit par les retrouver. Arrivée en France avec un petit bébé né sur le zodiac qui se dirigeait vers les Iles Canaries, c'est à la PMI que Yasmine a appris qu'elle pouvait faire une demande d'asile. La petite sœur de Yasmine n'a pas survécu à cette traversée, les survivants portent en eux les deuils et traumatismes de ces routes mortifères.

Reconnaître les violences faites aux femmes comme des violences politiques

Les risques subis par les femmes ne concernent pas que l'intégrité et la santé physiques. Les politiques de non-accueil s'avèrent aussi délétères pour leur santé mentale. Les professionnels de santé revendiquent donc que les violences faites aux femmes soient reconnues comme des violences politiques, méritant écoute et protection. Or la rigidité administrative qui nie les temporalités des traumatismes et le climat de suspicion qui imprègne le régime de l'asile fabriquent de surcroît des violences institutionnelles pour les demandeuses d'asile. In fine, ce sont les soignants à qui échoit la mission d'écouter ces femmes, de les accompagner et de tenter de pallier les faiblesses de l'accueil en devenant des intermédiaires d'une prise en charge sociale via les acteurs associatifs.

1. Pette, M., *S'engager pour les étrangers : Les associations et les militants de la cause des étrangers dans le Nord de la France* [Thèse pour le doctorat de sociologie], Université Lille 1, 2012.

La vulnérabilité : une construction sociale

La notion de vulnérabilité est entendue ici comme une construction sociale : les personnes ne sont pas vulnérables par essence mais sont rendues vulnérables (ou non) selon le contexte politique, social et économique qui produit des dynamiques structurelles. Il est important de ne pas dissimuler la capacité d'agir des personnes dont la vulnérabilité est exacerbée par ces contextes. Cette approche permet d'éviter le piège de l'essentialisation qui tend considérer les personnes comme vulnérables du fait de certaines caractéristiques, le plus souvent physiques et biologiques (par exemple les femmes enceintes).

© Muhammad Taha Ibrahim

Méthodes et sources de données

Cet article s'appuie sur un travail de terrain mené entre octobre 2019 et novembre 2020 auprès des acteurs associatifs engagés auprès des personnes exilées en Ile-de-France. L'enquête comprend 16 entretiens semi-directifs avec les acteurs associatifs, des observations participantes réalisées sur une période de 6 semaines au sein d'un centre d'hébergement d'urgence pour migrants (CHUM), ainsi que 14 entretiens avec des femmes hébergées dans ce centre. Le choix d'une méthodologie qualitative visait à recueillir la parole des premières concernées, les femmes exilées, afin de mieux saisir les déterminants sociaux des violences de genre.

Les limites des résultats

Les résultats ne prétendent pas à la représentativité. Il ne s'agit pas à travers cette recherche de décrire de manière exhaustive les différentes formes de violences auxquelles sont confrontées les femmes demandeuses d'asile, ni de fournir des statistiques sur leur fréquence. La démarche employée permet en revanche de comprendre comment les risques de violences genrées sont produits socialement et politiquement.

Nina Sahraoui : « Il est essentiel d'adapter les procédures institutionnelles »

Les femmes exilées vulnérables doivent-elles bénéficier de dispositifs de protection spécifique du fait de leur double statut de femmes et d'exilées ?

N.S : Les conditions d'accueil doivent être dignes pour toutes et tous afin de réduire les violences auxquelles les personnes sont exposées en arrivant en France. En parallèle, des dispositifs spécifiques, par exemple des parcours de santé dédiés, peuvent améliorer la prise en charge des traumatismes causées par les violences sexuelles et de genre.

Quels dispositifs seraient envisageables pour elles ?

Certains hôpitaux mettent en place des parcours de santé spécifiques afin de faciliter une prise en charge pluridisciplinaire adaptée aux contraintes et besoins des femmes victimes de violences. Des structures spécifiques existent également, comme la Maison des Femmes à Saint Denis. La multiplication de ces espaces dédiés est importante car elle favorise non seulement l'accès aux soins mais aussi leur continuité, un enjeu majeur dans un contexte de précarité administrative et matérielle.

Les traumatismes sexuels ont une temporalité longue et le délai de 3 semaines imposé par l'administration aux réfugiées pour produire leur récit est trop court. Comment résoudre cette contradiction ?

Il est essentiel d'adapter les procédures institutionnelles. Cela suppose néanmoins une réflexion critique des acteurs de l'asile quant aux violences qui sont produites par ces normes bureaucratiques. Cela suppose par ailleurs un changement de paradigme, passer de la suspicion à la bienveillance.

Peut-on chiffrer les situations de sexe transactionnel ?

Une enquête sur cette question est en cours en Ile-de-France, mais il est certain que plus les régimes migratoires et d'asile produisent des situations de précarité administrative, de dépendance économique et de situations de rue, plus cela favorise des relations d'exploitation et d'arbitraire qui conduisent à des situations de sexe transactionnel.

Quelles implications pour l'action humanitaire et sociale ?

La réduction du risque de violences sexuelles pour les exilées suppose une amélioration significative des conditions de leur prise en charge en créant des places d'hébergement adaptées à leurs besoins. Victimes de violences, ces femmes sont aussi actrices de leur parcours. Une écoute bienveillante par les acteurs institutionnels de l'asile, reconnaissant les violences faites aux femmes comme des violences politiques méritant protection au titre de l'asile, constitue donc un levier potentiel pour la réduction des risques de violences sexuelles et de genre.

Les enseignements scientifiques au-delà du cadre de l'étude

Cette recherche prolonge l'étude de France Terre d'Asile (cf. Les objectifs de la recherche p1). Notre approche qualitative complète également une large étude quantitative, l'enquête PARCOURS, qui avait démontré que les conditions d'hébergement précaires augmentaient le risque de violences sexuelles ou de sexe transactionnel et exposaient davantage au risque du VIH. Cette enquête indiquait ainsi que 15% des femmes migrantes originaires d'Afrique Sub-saharienne qui vivent avec le VIH avaient subi des violences sexuelles après leur migration[1, 2].

1. Pannetier, J., Ravalihasy, A., Desgrées du Loû, A. Violences sexuelles : place dans le parcours de vie et relation avec le risque d'infection VIH en France. Dans : Annabel Desgrées du Loû éd., *Parcours : Parcours de vie et santé des Africains immigrés en France,* Paris, La Découverte, 2017, pp. 160-172.

2. Pannetier, J., Ravalihasy, A., Lydié, N., Lert, F., Desgrées du Loû, A., & Parcours Study Group. Prevalence and circumstances of forced sex and post-migration HIV acquisition in sub-Saharan African migrant women in France: an analysis of the ANRS-PARCOURS retrospective population-based study. *The Lancet Public Health,* 2018, 3 (1).

La Fondation Croix-Rouge française est une fondation reconnue d'utilité publique dédiée à la recherche dans les champs de l'action humanitaire et sociale. Elle porte la volonté de la Croix-Rouge française de promouvoir la connaissance scientifique, la réflexion éthique et l'innovation sociale pour faire avancer l'action au service des plus vulnérables.

La série « Pratiques & Humanités » de la Fondation Croix-Rouge française synthétise les travaux de recherche des chercheurs soutenus par la Fondation. Elle a pour objectif de mettre à disposition des acteurs de l'humanitaire une information scientifique de qualité et concise.

Retrouvez toutes les publications de la Fondation et abonnez-vous à la newsletter sur le site **www.fondation-croix-rouge.fr**

Fondation Croix-Rouge française
21 rue de la Vanne | CS 90070 | 92126 MONTROUGE CEDEX
+33 1 40 71 16 34 | www.fondation-croix-rouge.fr
contact@fondation-croix-rouge.fr

FONDATION croix-rouge française